

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Commune de Montrond le Château
(Doubs)

Conseil Municipal
Du lundi 25 janvier 2016
Séance ordinaire

L'an deux mille seize, le vingt-cinq janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Dominique GIRARDIER, Maire.

Présents : Mmes ANTONI Marie-José, DOS SANTOS Aline, GAILLARD Blandine, GIRARDIER Dominique, JECHOUX Marielle, LIDOINE Christelle, PIGUET Colette.
Mrs BERNARD Gilles, CLERC Thierry, COLA Bernard, EUVRARD Daniel, FOURQUET Luc, GRESSIER Jean-François, PERRIN Pascal.

Absent : M. Xavier LIDOINE

Délégation de pouvoir : NÉANT

Un scrutin a eu lieu, Mme Blandine GAILLARD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales.

Ordre du jour :

1- Urbanisme :

- demande de certificat d'urbanisme parcelle AB 354
- droit de préemption urbain parcelle AB 354

2- ONF : Programme des travaux patrimoniaux 2016

3- Questions diverses

- PANI : demande de mise à disposition de la salle des fêtes pour concours de tarot,
- Trésorerie de Quingey : paiement par cartes bancaires via internet,
- SDIS : contribution aux dépenses d'incendie pour 2016,
- Fête patronale,
- Occupation illicite salle des fêtes.

4- Informations diverses

Le procès verbal de la dernière séance est adopté.

1- URBANISME

Les Elus prennent connaissance de la demande de certificat d'urbanisme sur la parcelle AB n° 354 et décident de ne pas exercer le droit de préemption urbain sur ladite parcelle.

2- ONF

M. VALLET Antoine agent ONF propose un nettoyage à la main des parcelles 15 et 40 sur lesquelles ont été attribuées les coupes en 2015.

Le montant de l'intervention s'élèvera à 6800 € HT. Gilles BERNARD responsable de la Commission Bois vérifiera si les nouveaux plants seront protégés.

Les Elus acceptent, à l'unanimité des membres présents la proposition de l'ONF.

3- QUESTIONS DIVERSES

- le Conseil Municipal répond favorablement à la demande de mise à disposition de la salle polyvalente pour le concours de Tarot le 02/04/2016 par l'Association PANI.
- Le paiement par carte bancaire via internet à la Trésorerie de Quingey sera possible mais entraînera un coût pour la Commune, soit 0.05 € par transaction effectuée (s'il n'y a que 10 paiements effectués par internet, cela coûtera 0.50 € à la collectivité et 0.25 % du montant (si ces 10 paiements représentent 1000 €, cela coûtera 2.50 €). Les Elus acceptent à l'unanimité la proposition de la Trésorerie de Quingey avec la mise en place d'une convention.
- SDIS : la Commune devra verser 9643.28 € au titre de la participation aux dépenses de fonctionnement du SDIS pour 2016.
- Fête patronale : elle se tiendra les 23 et 24 avril sur le parking de l'école, comme l'an passé, pour des raisons de sécurité.
- Occupation illicite salle polyvalente
Suite à des soupçons d'occupation illicite de la salle polyvalente dans la nuit du 31 décembre au 01 janvier 2016, il sera procédé à un changement de serrures de la salle polyvalente.

4- INFORMATIONS DIVERSES

Madame le Maire :

- adresse ses vifs remerciements à l'Association Jubilate et au Comité des Fêtes qui ont versé respectivement 700 € et 500 € à la Fondation du Patrimoine pour la réfection du clocher de l'Eglise.
- Donne lecture du courrier de l'Equipe Cinéma qui a dû mettre un terme aux séances cinéma lors du passage au numérique qui représente un coût financier trop important à supporter. L'équipe remercie la Commune pour son soutien pendant plusieurs années.
- La collecte de la Ligue contre le Cancer a produit la somme de 2100 €. L'Association remercie les 111 donateurs ainsi que les bénévoles collecteurs.
- Les Elus prennent connaissance de la copie d'un courrier de M. et Mme Johan WETZEL à l'adresse de M. BENARBIA Reda pour des travaux non conformes au permis de construire. Un courrier sera envoyé par la Mairie à M. BENARBIA Reda.
- L'employé communal signale un dysfonctionnement à la station d'épuration. Mme le maire se charge de prévenir les personnes compétentes pour élucider le problème.
- L'ouverture des plis concernant la construction de l'atelier communal aura lieu le 26 janvier 2016.
- Mme le Maire remercie chaleureusement les Elus, les Associations « Art Floral » et « Montrond ce que l'on sait faire » pour leur participation active au Repas des Aînés.

TOUR DE TABLE

- Après relecture, le bulletin des « Chroniques Castelmontoises » paraîtra prochainement.
- Un devis de l'entreprise « AECE » est en attente pour le remplacement des plafonniers de la salle polyvalente.
- L'abri en bois réparé et déplacé près de l'aire de jeux récemment a déjà subi des dégradations. Affaire à suivre.

- La question du sens de circulation au niveau du rétrécissement de la chaussée à l'entrée du village, côté Besançon, est à nouveau posée. Contact sera pris prochainement avec la Direction Départementale des Territoires du Doubs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Le conseil se réunira le lundi 22 février 2016 à 20 h 00

Le Maire
Dominique GIRARDIER

Numéro de délibération	Objet
DCM n° 2016/25-01-01	Droit de préemption urbain parcelle cadastrée section AB n°354.
DCM n° 2016/25-01-02	Programme des travaux patrimoniaux proposés au titre de 2016

Conseillers	Signature	Conseillers	Signature
ANTONI Marie-José		GIRARDIER Dominique	
BERNARD Gilles		GRESSIER J-François	
CLERC Thierry		JECHOUX Marielle	
COLA Bernard		LIDOINE Christelle	
DOS SANTOS Aline		LIDOINE Xavier	Absent
EUVRARD Daniel		PERRIN Pascal	
FOURQUET Luc		PIGUET Colette	
GAILLARD Blandine			

